

L'ENTREPRISE ET LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL

Objectifs : Acquisition des concepts et rouages de base du droit du travail au sein de l'entreprise et/ou actualisation des connaissances juridiques en la matière.

Public concerné/Prérequis : Chefs d'entreprise ou d'établissement, DRH, responsables et collaborateurs du Service du Personnel.

Durée : 3 Jours (21 heures)

Moyens et méthodes pédagogiques : Apports théoriques (supports documentaires, analyses) et mise en situation pratique. Formation active et participative.

Suivi et évaluation : Mise en situation pratique des élèves – Fiche individuelle d'évaluation de la formation – Remise en fin de formation d'une attestation individuelle de stage.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nous consulter.

Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles 15 jours avant la formation.

CONTENU

1. Présentation globale du droit du travail (évolution, caractères).

- Les sources textuelles et jurisprudentielles du droit du travail.
- L'interventionnisme étatique (Administration centrale et organes nationaux, Services extérieurs du ministère du travail).

2. L'entreprise, cadre d'application du droit du travail

- Les structures.
- Les pouvoirs du chef d'entreprise.
- Les représentants des travailleurs et leur statut protecteur.

3. Le salarié de l'entreprise.

- Le contrat de travail (CCD, CDI).
- Le prêt de main d'œuvre (CTT)
- Les contrats de travail "aidés" (l'apprentissage et la professionnalisation).

4. Les évènements affectant la relation de travail.

- La suspension du contrat de travail.
- La révision du contrat de travail.
- La modification de la situation juridique de l'employeur (transfert d'entreprise).

5. Le licenciement (pour motif personnel ou économique) et les autres modes de rupture du contrat de travail.